

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

Pour les Sociétés de Chant

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 31-32

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Pour les Sociétés de Chant

La question du chant commence enfin à préoccuper les esprits. Nous n'avons pas encore à enregistrer de grands succès. Il faut reconnaître pourtant que de louables efforts ont été tentés ces dernières années.

Dans plusieurs localités, on a vu naître des chorales qui vivent et se développent. Dans d'autres, les sociétés existantes se sont mises sérieusement à l'œuvre.

Une Fédération cantonale groupe, depuis deux ans, les chœurs de chant profane. Une première réunion bien réussie a eu lieu à Sion en 1906.

Les sociétés de chant religieux ou Céciliennes se sont constituées en Fédérations régionales. Celle du Haut-Valais existe depuis bien des années. Elle a rendu de grands services à la Cause du chant dans la partie allemande du Canton.

Le Centre ne possède pas encore de Fédération. Seul le district de Conthey s'est organisé sous la forme d'une Fédération groupant les sociétés de Musique et de Chant.

Dans le Bas-Valais, une douzaine de Céciliennes ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé, il y a quatre ans. Deux réunions ont eu lieu à St-Maurice. Elles ont pleinement réussi, bien que toutes les sociétés n'aient pu se produire officiellement encore. Le concours, organisé par les productions de chaque société, a montré combien d'éléments possèdent nos Céciliennes. Il reste à travailler pour que chacune d'elles arrive à donner tout ce qu'elle renferme de force et de vie. Les réunions générales qui auront lieu tous les deux ans, du moins pour la Fédération bas-valaisanne, seront un puissant stimulant. Nous comptons sur la bonne volonté des sociétés pour consolider les bases de notre organisation.

Pour les aider dans ce travail de formation, nous nous proposons de donner, dans *l'Eveil*, des indications pratiques. Nous essayerons d'offrir aux directeurs des Céciliennes des renseignements sur le choix des messes, des offertoires ou des divers genres de Motets.

Nous savons que pour beaucoup, ce choix présente de réelles difficultés. C'est là, en effet, un point très délicat et pourtant très important, si l'on ne veut pas encombrer

les rayons d'une bibliothèque musicale, d'oeuvres déplorables.

Nous tâcherons en même temps d'indiquer le degré de difficulté que peut présenter le morceau dont il sera question avec le prix de la partition et des parties.

Nous serions heureux de recevoir, à ce sujet, les remarques que notre innovation peut suggérer à ceux que préoccupe cette importante question du chant. Nous espérons en même temps avoir l'occasion de parler parfois du plain-chant, bien délaissé, hélas! et d'attirer l'attention des sociétés sur le véritable plain-chant grégorien.

Nous ne signalerons dans ce numéro que deux messes.

J. MARIÉTAN

Bauer Mich., Missa tertia in hon. S. Camilli, à 3 voix. L'accompagnement n'est pas obligatoire.

D'une composition simple, mais très digne, cette Messe est surtout pratique parce qu'elle peut être chantée à une voix, mais alors avec accompagnement.

Elle n'offre pas de difficultés.

Partition 1,25 : chaque partie 25 cts.

P. H. Thielen, Op. 38, Missa in hon. S. Henrici, pour 1 et II Tén. et Basse.

Cette Messe est une excellente composition et fait un bel effet. Sans être difficile elle est pourtant plus chargée que la précédente. — Le *Credo* est en plain-chant, avec « Et incarnatus » à 4 voix.

Même prix que la précédente.

Mitterer J., Op. 63, Offertoires pour toutes les fêtes de l'année, à quatre voix d'hommes sans accompagnement.

Toute chorale qui tient à une musique digne pour les grandes solennités de l'année devrait se procurer ces offertoires qui n'offrent pas de sérieuses difficultés.

Partition 3 fr. 30 : chaque partie 30 cts.